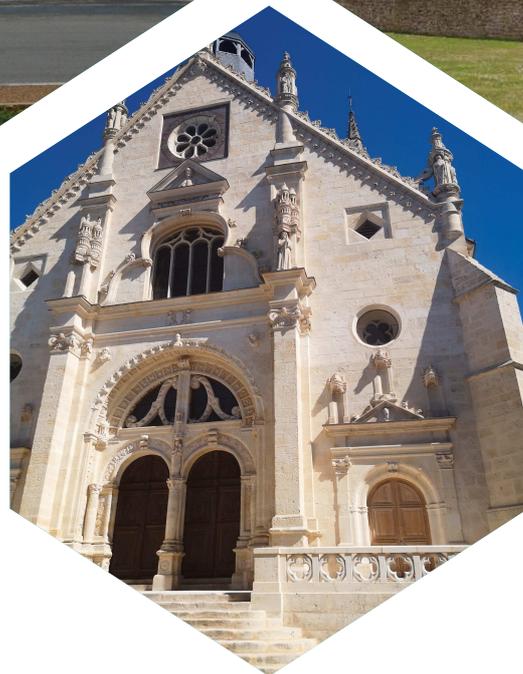


SAINT-CALAIS

Bulletin municipal
2021



Vie municipale
p2

Inscription
scolaire
p9

Parcs et
jardins
p16

Informations pratiques



MAIRIE DE SAINT-CALAIS

Rue Amédée Savidan - BP40 001
72120 SAINT-CALAIS

02 43 63 15 15
accueil@saint-calais.fr
www.saint-calais.fr

HORAIRES :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi :
8h45 - 12h30 / 14h30 - 17h30
Fermé le dernier mercredi après-midi
de chaque mois

Vendredi :
8h45 - 12h30 / 14h30 - 17h00

**Ouvert le dernier samedi de chaque
mois**

9h00 - 12h00, sur rendez-vous
Permanence Etat-Civil uniquement

Distribution des sacs jaunes :

Halle aux grains, rue
Amédée Savidan (face à
Cocci Market)



Le dernier samedi de chaque mois de 9h à 12h :

31 juillet – 28 août
25 septembre – 30 octobre – 27 novembre
18 décembre

Collecte des déchets :

Un mercredi sur deux, en même temps
que le ramassage des sacs jaunes.

Déchetterie : 02 43 35 76 68

Lundi : 9h - 12h
Mardi : 9h - 12h
Mercredi : 14h - 18h30 (17h30 l'hiver)
Vendredi : 14h - 18h30 (17h30 l'hiver)
Samedi: 8h30 - 12h
Horaires d'hiver : octobre à mars

Contacts, infos :

02 43 35 11 03
<http://www.cc-vba.com/>

Carte identité et passeport



Prise de rendez-vous en ligne depuis
www.saint-calais.fr

Possibilité de choisir son rendez-vous pour le
dépôt des documents, et pour la remise du
titre.

Vous recevrez une confirmation par SMS et par
mail avec la liste des pièces à fournir.
Un SMS de rappel du rendez-vous vous sera
adressé quelques jours avant celui-ci.

Pour toutes questions, merci de vous
adresser en mairie, 02 43 63 15 15.

Edito :

Sommaire :

Page 02

Les élus, Présentation du Conseil Municipal

Page 03

Démarches

administratives

Page 04

Le budget

Page 06

Les travaux

Page 08

Présentation du nouveau personnel communal

Paroles de Calaisiens

Page 09

Les écoles

Page 10

Le Service Enfance

Page 11

Le Service Jeunesse

Page 12

Vie sociale

Page 13

La Saulinière

Page 14

Vie économique,

les marchés

Page 16

Les Loisirs, Le Tourisme

Page 17

Patrimoine

Page 20

Centre Culturel,

Page 22

Contacts permanences, santé

Page 24

Vie politique

Page 25

Vie citoyenne

Le mot de Marc MERCIER, Maire de la ville de Saint-Calais

Chères Calaisiennes, chers Calaisiens,
L'année 2021 est déjà bien entamée, j'espère que l'arrivée des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne. En effet le contexte est toujours marqué par cette pandémie qui continue de bouleverser notre vie.

En 2020, la vie culturelle et associative s'est arrêtée, privant toute génération de rencontres ou d'activités, moments importants pour notre qualité de vie. Les clubs sportifs ont fermé leurs portes, la Fête du Chausson aux Pommes n'a pas pu avoir lieu, Saint Calais en Fêtes n'a pu organiser son magnifique marché de Noël, le cinéma ZOOM n'a pas pu accueillir le public et la municipalité a dû réduire à son strict minimum ses commémorations.

Dans l'impossibilité de réunir nos Aînés pour le très convivial Banquet de l'Amitié, le C.C.A.S. a validé la proposition, particulière à cette année, d'offrir aux Calaisiennes et Calaisiens âgés de 65 ans et plus, des bons d'achat de 10 euros à faire valoir dans nos commerces de proximité ayant subi le confinement, avec distributions de ceux-ci dès **la réouverture de tous les commerces.**

Depuis notre arrivée, comme nous vous l'avions promis dans nos projets, j'ai rencontré le comptable de la commune afin de faire le point sur la situation financière de celle-ci. Il en est ressorti que la situation est saine mais qu'il faut faire preuve de prudence car suite à la suppression de la taxe d'habitation, il n'est pas certain que dans les années à venir l'Etat verse toujours aux communes une compensation intégrale de cette taxe.

Concernant le personnel, nous avons recruté une Directrice Générale des Services Madame Marie AFONSO VERDIER, une Directrice du Service Enfance Jeunesse Madame Elodie CHAUVEAU et nous sommes en cours de recrutement d'un policier municipal. Mademoiselle Mira HENDEL a pris ses fonctions à l'Urbanisme le 1er avril au poste d'instructrice en doublon avec Mr Daniel MALLET, dans un premier temps, qui va faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1er août 2021. Concernant la gestion du terrain de camping, nous avons recruté Mademoiselle Clémentine BARBAZIN et Monsieur Quentin MECA en contrat C.D.D. saisonnier à compter du 6 avril 2021.

En cette période, je vous invite toujours à la plus grande prudence, continuez d'appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.

Le mot de Michel LEROY, Président de la Communauté de Communes des Vallées de la Bray et de l'Anille

2020 fût l'année à la fois du renouvellement des conseils municipaux et communautaire ainsi que celle de la pandémie. L'équipe communautaire mise en place, bon dosage de nouveaux élus et d'autres plus expérimentés, s'est évertuée à réaliser les projets lancés par nos prédécesseurs (Plan Local d'Urbanisme intercommunal, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, mobilité).

En ce début d'année 2021, depuis la fin janvier, la Communauté de Communes a en charge l'organisation de la vaccination contre la Covid-19 sur notre territoire. J'en profite pour remercier tous les acteurs qui œuvrent pour son bon fonctionnement : le Département et son Président, M. LE MENER, l'Hôpital de Saint Calais, la commune de Saint Calais qui met les salles de la Maladrerie gracieusement à disposition, notre animatrice Santé, Marina Louveau et ses collègues chargées de la logistique et tous les bénévoles très nombreux.

Soyez assurés de la motivation de toutes et tous pour la réussite de notre territoire. De plus, nous avons la chance d'être épaulés par un personnel administratif de très haut niveau que je remercie pour son aide précieuse.

Je vous espère en bonne santé, gardons le moral, restons positifs !



Vie municipale



Listes :

Unis pour notre ville

Ensemble pour Saint-Calais

Avec vous pour notre ville

Les élus du conseil municipal ↑ (le maire, les adjoints, la déléguée, les conseillers par ordre alphabétique, et par liste)

Liste des commissions :

Commission d'appel d'offres :

Marc MERCIER

3 Titulaires :

Didier METAIS

Aris GUIBERT

Christophe NICOLAÏ

3 Suppléants :

Jérôme BONNET

Françoise LELONG

Christophe AURIAU

Commission consultative d'analyse des offres :

Marc MERCIER

3 Titulaires :

Didier METAIS

Aris GUIBERT

Christophe NICOLAÏ

3 Suppléants :

Sylvie GASCHET

Françoise LELONG

Christophe AURIAU

Commission de délégation de service public :

Marc MERCIER

3 Titulaires :

Didier METAIS

Aris GUIBERT

Christophe NICOLAÏ

3 Suppléants :

Sylvie GASCHET

Jérôme BONNET

Christophe AURIAU

Commission de contrôle des listes électorales :

Eric FONTAINE

Françoise CHEVALIER

Françoise LELONG

Martine MEZIERES

Jean-Marie JANVIER

Désignation des membres au Centre Communal d'Action Sociale :

Marc MERCIER

Catherine MENU

Alexandrine LANDEMAINE
 Françoise LELONG
 Béatrice BONNEFOY
 Françoise CHEVALIER
 Nicole BAETENS-BATUT
 Jean-Marie JANVIER
 Lionel PROVOST

Voirie, espaces verts, bâtiments, urbanisme, assainissement éclairage public :

Didier METAIS

Cédric GUIBERT

Jérôme GERBRON

Aris GUIBERT

Jérôme BONNET

Sylvie GASCHET

Jean-Philippe PITOU

Christophe AURIAU

Jean-Marie JANVIER

Administration générale, Finances, économie,

Foires et marchés :

Sylvie GASCHET

Catherine MENU

Éric FONTAINE

Françoise LELONG

Fabrice DODU-COURTY

Cédric GUIBERT

Jean-Philippe PITOU

Christophe NICOLAÏ

Jean-Marie JANVIER

Affaires sociales

enfance-jeunesse

éducation

affaires scolaires - RPA :

Catherine MENU

Fabrice DODU-COURTY

Alexandrine LANDEMAINE

Aris GUIBERT

Béatrice BONNEFOY

Françoise CHEVALIER

Nicole BAETENS-BATUT

Lionel PROVOST

Jean-Marie JANVIER

Culture, animation, tourisme, camping, sport

Françoise HAUSSON

Éric FONTAINE

Jérôme BONNET

Nicole BAETENS-BATUT

Alexandrine LANDEMAINE

Sylvie GASCHET

Esthée BONVALET

Martine MEZIERES

Jean-Marie JANVIER

Communication - nouvelles technologies - jeunesse :

Jean-Philippe PITOU

Esthée BONVALET

Françoise LELONG

Nicole BAETENS-BATUT

Catherine MENU

Didier METAIS

Jérôme BONNET

Martine MEZIERES

Jean-Marie JANVIER

Démarches administratives



● Passeport et Carte Nationale d'Identité (CNI) :

Depuis le 1er mars 2017, seules les mairies équipées des dispositifs de recueil peuvent réceptionner les demandes de CNI et passeports.

Nous vous recevons **uniquement sur rendez-vous** (02 43 63 15 15 ou sur www.saint-calais.fr).

La liste des pièces à fournir vous sera communiquée lors de la prise de rendez-vous en fonction de votre situation.

Faites une pré-demande en ligne sur le site <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Il vous suffira ensuite de vous présenter à la date fixée muni du récapitulatif de pré-demande ainsi que des justificatifs demandés.

Les cartes d'identité délivrées depuis le 1^{er} janvier 2004 à des personnes majeures sont valides 5 ans de plus sans démarches à effectuer. Elles ne peuvent être renouvelées qu'en cas de changement de domicile ou de voyage à l'étranger avec présentation d'un justificatif et si le demandeur n'a pas de passeport valide.

● Le recensement à 16 ans :

Il doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Le jeune obtiendra une attestation qui lui permettra de se présenter aux inscriptions à un examen ou à un concours public (examen du baccalauréat ou du permis de conduire). Les démarches peuvent être accomplies par le mineur ou l'un des parents. Le recensement s'effectue en s'adressant directement en mairie.

Documents à fournir :

La personne doit fournir **une pièce d'identité et son livret de famille**.

Il n'est pas nécessaire d'apporter un justificatif de domicile.

● Élections :

Les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales peuvent soit, venir en **mairie** munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à leur nom et adresse, soit faire la demande par courrier en remplissant le cerfa n°12669*02 plus les pièces justificatives comme ci-dessus, soit sur internet par le biais de "www.service-public.fr".

● État Civil :

La demande d'un acte de naissance, mariage ou décès, se fait à la mairie du lieu d'enregistrement de l'acte. Les copies intégrales et extraits d'acte sont délivrés gratuitement directement sur place ou par correspondance sur demande faite en mairie par courrier ou sur le site www.service-public.fr (attention, certaines mairies dont Saint-Calais ne sont pas reliées au télé-service).

La prestation peut être facturée lorsqu'elle est effectuée depuis un site non-officiel.

La demande écrite doit comporter les nom, prénoms et date de naissance de l'intéressé ainsi que la filiation (nom et prénom usuel des parents). La demande relative à l'acte de mariage précisera en outre la date du mariage.

Toute personne majeure ou émancipée peut obtenir des copies intégrales ou extraits d'acte de son acte de naissance ou mariage.

Peuvent également obtenir ces actes d'état-civil :

- Ses ascendants et descendants
- Son conjoint ou partenaire lié par un PACS (et non le concubin)
- Son représentant légal

La ville de Saint-Calais a dématérialisé ses actes d'état-civil, il n'est donc plus nécessaire pour les personnes nées à Saint-Calais de fournir un acte de naissance pour réaliser une demande de carte d'identité ou de passeport. L'administration procédera directement à vérification de l'état-civil via la plateforme d'échanges (COMEDec).

Le budget

{ FONCTIONNEMENT : 4 093 615.00€ } GLOBAL : 5 813 231.87€
{ INVESTISSEMENT : 1 719 616.87€ }

Le budget d'une commune est toujours composé de 2 sections :

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale : charges de personnel, achats de fournitures, charges de gestion courante, prestations de services, participations aux charges d'organismes, charges financières, dotations aux amortissements et aux provisions.

La section d'investissement retrace l'ensemble des opérations accroissant le patrimoine de la commune (constructions ou réhabilitations, gros travaux routiers ou autres) ou le modifiant (recours à l'emprunt ou remboursement du capital).

Exemple sur les pages ci-contre, voici des dépenses d'investissement et de fonctionnement, par thématiques.

Liste non exhaustive.



VOIRIES 203 000€

Entretien voiries, accessibilité des piétons, solde de l'Avenue Coursimault



INNOVATION ET



NUMÉRIQUE 385 000€

Le numérique, le passage de l'éclairage public en LED (transition énergétique)



TRAVAUX 426 000€

La maladrerie, entretien des bâtiments, rénovation travaux en régie, étude CAUE pour travaux à venir



TRANSPORTS 195 700€

Déviations, arrêts de bus, transports scolaires, achat de véhicules, matériel roulant



EDUCATION 41 500€

Ecole, enseignement, association des écoles, accès à la piscine



SOCIAL & SÉNIORS 850 000€

Budget annexe pour le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) et la Saulinière.



ASSURANCES 32 000€



MOYENS HUMAINS 2 300 000€



REMBOURSEMENT CAPITAL, EMPRUNT 212 000€



SPORT 127 255€

Piscine (attente de décision de justice)



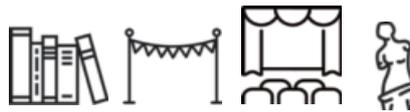
VIE ASSOCIATIVE 47 000€

Subventions pour les associations locales



PATRIMOINE 34 400€

Petites Cités de Caractère®, patrimoine bâti (achat maison, terrain)



CULTURE 77 000€

Médiathèque, événementiel (Fêtes, cérémonies, programmation culturelle), cinéma, Musée et Fonds-Ancien



TOURISME 57 100€



Projet du lac (étude pour l'obtention de l'autorisation des travaux), base de loisirs (pédalos...), camping



ENVIRONNEMENT 5 200€

Préservation et entretien des espaces naturels



Enfance, Jeunesse 56 000€

Petite enfance, enfance et jeunesse

Les travaux

TRAVAUX REALISES EN 2020

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2020: 1 245 405,72€

L'année 2020 a été l'année de **l'inauguration de l'Eglise**, avec une fin des travaux officialisée le 29 février 2020 (voir page 17), ainsi que la **fin des travaux de la rue Coursimault**. L'aménagement paysager de celle-ci s'est fait courant de l'automne 2020.

La ville a connu un autre changement, avec la pose d'une **signalétique** et une révision des anciens panneaux directionnels. Les entrées de ville ont aussi été équipées de grands totems.

La commune a investi dans du **matériel**, on peut noter par exemple l'achat d'une balayeuse à destination de l'entretien de la voirie.

Des travaux de réfection ont eu lieu dans différents bâtiments communaux : à la mairie par exemple avec la création d'un bureau dédié à l'accueil du public pour instruire le passeport ou la carte d'identité, aux logements de la Saulinière (mise aux normes d'accessibilité des salles d'eau...).

PROJETS TRAVAUX 2021

BUDGET PREVISIONNEL pour l'ensemble des opérations : 969 676.74€

- **Eclairage public : Passage en led**, remplacement de toutes les sources lumineuses de la commune (environ 550 points lumineux). Prévision des travaux sur 2021- 2022.
- **Aménagement du plan d'eau** : Etude de la Direction Départementale des Territoires (DDT) en cours. Projet de curage pour le lac, aménagement paysager et de loisirs.
- Etude avec le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) pour un projet d'**aménagement du centre-ville** et de la mairie.
- Projet de **création d'une voie verte** route de Vendôme, en direction de la Zone Artisanale du Pressoir (accès piétons et cyclistes).

Voiries : pose de coussins (ralentisseurs), création de ronds points ZA de La Gare, Bourgneuf, la Croix de Pierre. Des **travaux de réfections** sur divers bâtiments : réfection du bureau à La Maladrerie pour la vaccination contre la Covid, réfection bureau administratif pour l'association ASAC rue du Docteur Ollivier.

La rénovation des locaux de la Maladrerie, et de l'atelier pour l'association Terre et Feu (isolation, chauffage...) va démarrer à la rentrée prochaine.

Poursuite des travaux aux logements de la Saulinière, ils ont connu une remise en état (salles d'eau mises aux normes d'accessibilité, éclairage...).

Aménagement des locaux de la Maladrerie pour location à une entreprise.

Travaux d'isolation et peinture en mairie.

Travaux de rénovation au logement du camping.

Mise en conformité "accessibilité" du réseau de bus Aléop (6 arrêts de bus sur la commune).

Mise en conformité de l'éclairage H.Dunant.

Mise en sécurité de l'aire de jeux au camping.

Mise en place de mobilier urbain (jeux pour les enfants, en plein air) au parc Jean-Moulin.

Achat et pose de **six défibrillateurs** dans le centre-ville (rue du Théâtre, à la Maladrerie, à la Courtille, au stade Ballion, aux gymnases Albert Kemp et de la Pocherie).

Mise aux normes de l'accessibilité piétons.

...

Rétrocession voirie rue du Lac, du Département à la commune : Changement des canalisations d'eau potable et pose d'un nouvel enrobé.



Place du Mail : nouvelle aire de stationnement pour les bus, et réimplantation des places de stationnement.



La fibre

Suivez en direct l'avancée des raccordements sur : lafibrearrivechezvous.fr



Intervention d'Enedis pour l'enfouissement et le changement des réseaux obsolètes, ainsi que relier la commune au parc photovoltaïque situé à Savigny-sur-Braye.



Espace passeport et carte d'identité.



Travaux accessibilité aux Halles / Mise aux normes d'accessibilité des salles d'eau à la Saulinière.



Pose de la signalétique en centre-ville et aux entrées de ville.



Défibrillateur, rue du Théâtre.



Présentation des nouveaux membres du personnel communal :



Marie Afonso-Verdier, Directrice Générale des Services.

Arrivée au 1er décembre 2020, Marie Afonso-Verdier a un parcours riche d'expériences professionnelles. Formée à l'encadrement d'équipe, à la gestion de la commande publique, avec une expertise juridique solide, elle souhaite mettre son expérience au profit des communes rurales. Pour elle la collaboration entre les services, et avec les élus, permet d'obtenir le meilleur de chacun et contribue de façon bénéfique à la conduite des projets.



Elodie Chauveau, Responsable du Service Enfance, Jeunesse, Éducation et du temps Périscolaire.

Arrivée à la mi-mars. Elle fut pendant dix ans directrice du Centre de Loisirs et du Service Périscolaire du site de Mondoubleau, avant de coordonner les cinq garderies de la Communauté de communes du Perche de Mondoubleau.



Mira Hendel, Chargée d'urbanisme.

Arrivée début avril à la commune de Saint-Calais. Elle termine actuellement son Master en Aménagement et Urbanisme Durables, Environnement (AUDE) avec l'envie de s'investir pour les communes rurales.



Quentin Meca et Clémentine Barbazin, Gérants du camping.

Forts de leurs expériences dans l'hôtellerie de plein air (Yellow Village, Club Méditerranée, Pierre et Vacances), ils décident de se lancer dans l'aventure d'une gestion de petit camping. Ils souhaitent redynamiser ce camping familial, instaurer de la nouveauté et inciter les vacanciers de passage à rester plus longtemps sur le territoire.

Paroles de Calaisiens :

Nés à Saint-Calais, ou jeunes arrivant sur la commune, nous avons souhaité partager avec vous la parole de Calaisiens, qui ont vu leur ville évoluer au fil du temps.

P. (85 ans), A. (79 ans), Thérèse (97 ans) se souviennent... Ils se rappellent de la grande cavalcade qui avait lieu tous les quatre ans, lors des fêtes de septembre. Ils se souviennent de l'arrivée des Allemands en 1940, le couvre-feu, les tickets de rationnement... Ils ont vu Saint-Calais grandir et changer. L'ouverture de l'hôpital, l'arrivée de la chirurgie et de la maternité, les après-midis à la piscine municipale, l'essor de Radium, la fonderie, les bains-douches...

L'évolution des façons de consommer, qui a poussé peu à peu les commerces de proximité et cafés à fermer, aux profits des grandes surfaces. Avant 1914 la ville comptait 99 cafés !

Saint-Calais se vivait autrement. Les classes de primaire, auparavant intégrées à l'établissement scolaire Jules Ferry, ont bénéficié de la création du groupe scolaire de la Courtille en 1974. Le marché hebdomadaire du jeudi s'est vu complété par celui du dimanche, le lac et la base de loisirs sont nés de l'Anille et permettent aujourd'hui de profiter de belles journées au bord de l'eau, entre amis, seul, ou en famille.

Les habitudes de chacun évoluent conjointement avec le temps. Ils ont choisi de rester à Saint-Calais, une ville riche en histoire et en services pour la population.

Ils espèrent que la ville continuera de grandir et d'offrir des animations pour la population.

Mme B, Anne-Marie, Malika installées sur Saint-Calais depuis quatre ans, ont choisi cette ville pour son calme, la quiétude et la qualité de vie qu'elle peut offrir.

Une ville à taille humaine, avec des habitants chaleureux et bienveillants où le sentiment d'insécurité ne se fait pas ressentir. La commune permet de couvrir les principaux besoins des habitants (écoles, santé, commerces, offre de loisirs) sans pousser à la surconsommation ou à l'individualisme.

Elles attendent cependant que l'offre pour la jeunesse soit renforcée, afin que parents, grands-parents, petits-enfants ou même les adolescents puissent se retrouver à Saint-Calais.

Elles aiment profiter du lac, des instants paisibles qu'il procure comme des rassemblements qu'elles savent festifs.

Les écoles



Inscription scolaire

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants pour la rentrée de septembre 2021 sont invités à se rendre dès à présent au Service Enfance Jeunesse (au groupe scolaire de la Courtille) munis du livret de famille afin de remplir le formulaire d'inscription.

Les écoles publiques

ÉCOLES MATERNELLES

La Ville possède deux écoles maternelles, la commission des Affaires Scolaires se charge de répartir les élèves en fonction des effectifs et en coordination avec les directeurs des établissements..

Une navette gratuite relie les deux écoles.

École Maternelle Dr Ollivier

1 Rue du Docteur Ollivier
Directrice : Mme Carine BRUNEAU
Tel : 02 43 35 03 03

École Maternelle Charles Perrault

La Courtille
Directrice : Mme Cassandra BARRAUX
Tel : 02 43 35 03 23

ÉCOLE PRIMAIRE

École Élémentaire Paul Bert

La Courtille
Directrice : Mme Sylvie MARY
Tel : 02 43 35 85 64

COLLÈGE

Collège Jules Ferry

10, rue de l'Image
Principale :
Mme Sylvie LE GOURIELLEC
Tel : 02 43 63 17 17
Le collège Jules Ferry fonctionne en réseau avec le collège de Courtanvaux à Bessé-sur-Braye : projets communs, mutualisation du matériel, professeurs en postes partagés, etc...



LYCÉE

Lycée professionnel Jean Rondeau (public)

Route de Rahay
Proviseur : M. Emmanuel PAUL
Tél : 02 43 63 14 14

Connu pour ses formations dans les domaines de la Logistique, de la Conduite Routière, de la maintenance des Véhicules de Transport Routier et de l'Assistance Technique en Milieu Familial et Collectif, le lycée des métiers Jean Rondeau forme des élèves, des apprentis et des adultes en partenariat avec des organismes publics (CFA EN 72, Greta du Maine) et des partenaires du monde professionnel (AFT).



Les écoles privées à Saint-Calais

ÉCOLE MATERNELLE & ÉCOLE PRIMAIRE

École Sainte-Marie

1, avenue du Dr LEROY
Directrice : Mme Isabelle LANGLAIS
Tel : 02 43 35 88 07

L'école accueille les enfants de la maternelle au CM2.
Pour inscrire votre enfant :
- prendre rendez-vous au numéro indiqué.
Possibilité de garderie le matin et le soir.

COLLÈGE

Collège Frère André

1, avenue du Docteur LEROY
Directrice : Mme Gwénola ARRONDEAU
Tél : 02 43 35 88 07



L'établissement propose une pédagogie innovante avec des temps d'exposés et des temps d'ateliers chaque semaine : une attention particulière pour solliciter l'ouverture aux autres et la curiosité par des actions culturelles fréquentes. Les classes ont un petit effectif. Discipline et rigueur. Accompagnement humain et personnalisé. Un cadre de vie exceptionnel d'un hectare.



Enfance

Accueil Périscolaire

au groupe scolaire de la Courtille

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi ; en période scolaire :
De 6h45 à 8h35

De 16h30 à 19h15 (18h30 pour le vendredi).

Une navette est mise à disposition pour emmener les enfants de l'école Dr Ollivier au Service Enfance. Service gratuit.

Les "mercredis loisirs" :

De **6h45 à 19h15** pour la journée, possibilité d'accueil à la demi-journée.

Repas le midi au restaurant scolaire de la Courtille.

Accueil des enfants de la maternelle au cours élémentaire, à partir de 3 ans, dans le cadre du contrat "Enfance Jeunesse" en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Les enfants sont accueillis dans les locaux du groupe scolaire de Paul Bert de la Courtille par une équipe d'animation qualifiée et diplômée.

Différentes activités sont proposées :

Jeux extérieurs, bricolages, activités manuelles, jeux sportifs, activités ludiques, jeux d'expression, sorties (piscine, cinéma, visite, ...).

Centre de Loisirs

(fonctionnement pendant les vacances scolaires)

Il fonctionne du lundi au vendredi de 6h45 à 19h15, sauf le vendredi, la fermeture du service est à 18h30.

Repas le midi au restaurant scolaire de la Courtille, sur place.

Une équipe qualifiée propose diverses activités (bricolage, sport, jeux, sorties, cinéma ...).

Durant l'été, les enfants peuvent participer à différents camps à la semaine, en fonction de leur âge.

L'accueil de loisirs (le Centre de Loisirs) reçoit les enfants de 3 à 12 ans durant les vacances scolaires.

L'accueil extrascolaire fonctionne pendant les périodes de vacances scolaires. Il accueille les enfants de Saint-Calais et ses alentours.



Adresse :

Groupe Scolaire de la Courtille
72120 Saint-Calais

Inscriptions et renseignements :

02 43 35 78 25

(n'hésitez pas à laisser un message)

service.enfance@saint-calais.fr

ou lors des permanences :

le lundi 15h – 16h15

le mardi 17h15 – 18h15

le vendredi 9h30 – 10h30

Programme des activités à demander au Service Enfance ou sur www.saint-calais.fr

TARIFS - Selon le quotient familial :

Détails, se renseigner au Service Enfance.

Accueil périscolaire, au quart d'heure :

De 0.25€ à 0.40€ (goûter non fournis)

CALAISIE

Mercredi loisirs, goûter inclus

- Avec repas :

De 7.20€ à 8.70€ (1/2 journée)

De 11.50€ à 14.50€ (la journée)

- Sans repas :

De 4.30€ à 5.80€ (1/2 journée)

De 8.60€ à 11.60€ (la journée)

NON-CALAISIE

Mercredi loisirs, goûter inclus

- Avec repas :

De 9.35€ à 11.30€ (1/2 journée)

De 14.95€ à 18.85€ (la journée)

- Sans repas :

De 5.60€ à 7.55€ (1/2 journée)

De 11.20€ à 15.10€ (journée)

Centre de loisirs

(repas et goûter inclus)

Petites vacances et été :

De 11.50€ à 16.50€

Centre de loisirs

(repas et goûter inclus)

Petites vacances et été :

De 14.95€ à 21.45€

Jeunesse (ado)



Adresse du local jeune :

3 rue de la Herse, 72120 Saint-Calais
Wifi-gratuite

Contact :

service.jeunesse@saint-calais.fr
02 43 35 78 25 / 07 50 55 68 68

HORAIRES D'OUVERTURE

Périodes scolaires :

Les Mercredis de 13h30 à 18h30
Les Vendredis de 17h à 19h ou 22h
(selon la programmation)
1 samedi par mois de 13h30 à 18h30

Vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de
14h à 18h ou 22h selon la programmation.

TARIFS :

Cotisation (à l'année), selon quotient familial :

Calaisien : De 20€ à 29€
Non-Calaisien : De 26€ à 37.70€

Camps (à la journée), selon quotient familial :

Calaisien : De 20€ à 29€
Non-Calaisien : De 26€ à 37.70€

Sorties (à la journée, hors repas), selon quotient familial :

Calaisien : De 8€ à 9.20€
Non-Calaisien : De 10.40€ à 12€

Public :
les collégiens et lycéens
âgés de 11 à 17 ans inclus
(commune et hors commune)

Le service jeunesse est un espace dédié aux jeunes pour le plaisir de se retrouver entre amis et/ou participer aux animations proposées (atelier bois, espace jeux vidéo, babyfoot, cuisine, activités manuelles ou sportives, sorties, soirées, séjour, concevoir des projets, ...).

L'équipe d'animation qui les accompagne est qualifiée et diplômée.

Avec pour objectif de :

- permettre au jeune d'être acteur de ses temps libres en lui donnant les moyens d'exprimer ses idées et ses envies. L'objectif étant que le service jeunesse soit synonyme de vacances pour chaque jeune.
 - susciter la confiance en soi et l'estime de soi.
- Afin de pouvoir fréquenter ce service, une participation financière est demandée (cotisation annuelle en fonction du quotient familial).



Maison des Adolescents de la Sarthe
14 av. du Général de Gaulle
72000 LE MANS

Permanence de la Maison Départementale des Adolescents de la Sarthe à Saint-Calais. Deux professionnels reçoivent les adolescents seuls ou avec leurs parents.

Après un premier entretien plus long, les entretiens de suivi durent en moyenne une demi-heure. Lieu d'écoute et d'accompagnement pour tous les jeunes en souffrance de 11 à 21 ans.

Tous les Mardis de 13h30 à 17h30, sur rendez-vous au **02 43 24 75 74**
Maison médicale, avenue Charles de Gaulle, 72120 Saint-Calais
Les rendez-vous hors période scolaire se déroulent au Mans.

Vie sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un

établissement public administratif communal, même s'il est en lien étroit avec la commune, c'est une entité à part qui a son propre conseil d'administration et son propre budget.

Le CCAS a des attributions obligatoires régies par le code d'action sociale et des familles et des attributions facultatives :

Missions obligatoires :

- o La procédure de domiciliation : il s'agit de permettre aux personnes sans domicile fixe, sous certaines conditions, d'avoir une adresse pour faire valoir leurs droits sociaux (RSA par exemple).

- o L'instruction des demandes d'aide sociale légale : il peut s'agir ici, des demandes de prise en charge des frais d'hébergement en établissement (EHPAD) qui sont ensuite transmises au département.

- o La lutte contre l'exclusion : la loi du 29 juillet 1998 a fait de la lutte contre les exclusions « un impératif national fondé sur le respect de l'égalité de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la nation. »

Missions facultatives :

- o Aides financières :

Le CCAS peut participer pour le règlement de factures d'énergie, d'eau, de cantine....mais il peut aussi s'agir de bons d'alimentation ou d'avances remboursables dans certains cas.

- o Repas des Anciens :

Une fois par an, le CCAS organise un repas animé pour les Aînés à partir de 65 ans. Les gens qui le souhaitent s'inscrivent lors des permanences qui ont lieu les semaines précédant l'évènement. L'objectif est de réunir les gens pour que chacun profite d'un moment de partage le temps d'un après-midi.

Informations et contact :

02 43 63 15 15

ccas@saint-calais.fr

Adresse postale :

Mairie de Saint-Calais,
rue Amédée Savidan BP1,
72120 Saint-Calais

Service "Portage de Repas à domicile" : **Le registre des personnes vulnérables :**

Afin de favoriser le maintien ou le retour à domicile, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Calais propose aux Calaisiens un service de portage de repas à domicile.

Confectionnés par le Centre Hospitalier de Saint-Calais, les repas s'adaptent à tous les régimes (sur présentation d'un certificat médical) et sont livrés du lundi au samedi matin (le repas du dimanche est livré avec celui du samedi).

Le service étant habilité par le Conseil Départemental de la Sarthe, une éventuelle aide financière du département est possible sous certaines conditions.

Si vous êtes intéressé pour vous ou pour l'un de vos proches contactez le CCAS.

Ce registre a pour vocation de déclencher l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas d'activation de plan d'alerte ou d'urgence par les autorités.

- o Personnes âgées de 65 ans et plus résidant à domicile,

- o Personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à domicile,

- o Personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de travailleur handicapé).

Les intéressés ou leurs représentants doivent s'inscrire eux-même en mairie.

Téléassistance - Présence Verte :

L'association Présence Verte Mayenne-Orne-Sarthe propose un **service de téléassistance** (ce service permet de joindre une centrale d'appel et une cellule d'écoute, 7jr/7jr et 24h/24) à destination des personnes fragilisées, afin d'améliorer leurs conditions de vie et de favoriser leur maintien à domicile.

Une convention a été signée entre la municipalité et l'association ; elle permet de réduire les frais d'installation (20€ au lieu de 40€ pour l'offre Activ'Zen) et elle permet d'obtenir l'option de convivialité (comprenant la cellule de soutien psychologique) à 1€.

Renseignements : contacter le CCAS



La Saulinière

Résidence autonomie La Saulinière

Vivre sa retraite à la résidence de la Saulinière, un lieu privilégié où il fait bon vivre !

Le calme et la sécurité pour les personnes âgées.

La résidence autonomie "La Saulinière" est un établissement de Saint-Calais géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), **situé à proximité du Centre-Ville dans un cadre agréable.**

Chaque logement est équipé d'un système de téléalarme afin de garantir la sécurité de chaque locataire.

Le personnel, attentif et compétent, veille sur le bien être de chacun.

Il est important de souligner que la résidence accueille un public autonome (apte à se prendre en charge, pour ses repas, ses déplacements).

L'équipe de la Saulinière rend visite quotidiennement à chacun, et propose des animations, des activités et sorties.

Animations :

C'est dans le bâtiment collectif, au cœur de la résidence, que se déroulent les nombreuses activités proposées tout au long de l'année (gym, activité physique, yoga, jeux de cartes, concours divers, activités créatives, chorale, jardinage, aller voir des spectacles...).

Repas :

C'est également dans le restaurant central que le repas du midi est servi du lundi au samedi, un moment privilégié pour partager avec les autres résidents.

Non obligatoires, ces repas collectifs sont un moment convivial recommandé à chacun. Les familles ou les amis du résident peuvent se joindre aux repas.

Les menus sont élaborés par une diététicienne et confectionnés par la cuisine du Centre Hospitalier de Saint-Calais, qui livre la résidence du lundi au samedi.

Une aide personnalisée peut être apportée au résident (aide à domicile...) sous conditions de prestations extérieures. N'hésitez pas à demander conseils au personnel présent sur place.

La résidence "La Saulinière" n'est pas une résidence médicalisée, et ne peut se substituer à celle-ci.

Le nombre de logement pour la Saulinière :

26 studios (36m²)

4 logement type F2 (52m²)

1 logement F4

14 Garages

Les tarifs vont de 484€ à 648€.

Les tarifs sont calculés chaque année en fonction de l'indice de référence des loyers INSEE, l'établissement est habilité APL (Aide au logement) pour les personnes qui remplissent les conditions de ressources.



Bâtiment commun / Salle d'animations / Vue générale

Contact

Possibilité de visiter le lieu :

Résidence La Saulinière

Allée Auguste Renoir

72120 SAINT-CALAIS

02 43 53 86 23

lasauliniere@saint-calais.fr

Vie économique

2019
2021



Marchés :

Marché hebdomadaire du jeudi matin :

Sous les Halles, rues des Halles, place de l'Hôtel de ville.

Vous pourrez y trouver :

1 poissonnier, 2 charcutiers,
1 rotisserie (vente de poulets),
3 vendeurs de fruits et légumes,
2 fromagers, 1 apiculteur, 1 traiteur
saveurs du monde, 1 horticulteur,
1 vendeur de chaussures, 1 détaillant
textiles pour enfants, 4 détaillants
textiles pour hommes et femmes.

Marché hebdomadaire du dimanche matin :

Sous les Halles.

Vous pourrez y trouver :

1 rotisserie (vente de poulets),
2 vendeurs de fruits et légumes,
2 fromagers, 1 apiculteur,
1 traiteur saveurs du monde.

mémo : retrouvez l'annuaire
des commerces, en mairie ou sur
www.saint-calais.fr

Bienvenue aux nouveaux commerçants :

La Vape d'Auré

1 rue Sadi Carnot, 72120 Saint-Calais

Fleuriste - Amandine Juignet

11 rue du Dauphin, 72120 Saint-Calais

Brocante, Le Petit Chalut

8 Rue des Halles, 72120 Saint-Calais

Bijouterie Dubayle

9 Rue des Halles, 72120 Saint-Calais

BRG Assurances (courtier en assurances),

Vente de croquettes pour animaux

16 Rue des Halles, 72120 Saint-Calais

Numériscann

37, Grande Rue, 72120 Saint-Calais

Royal Garden

Z.A Du Pressoir, 72120 Saint-Calais

Electronics Réparation Smartphone

14, Rue des Halles, 72120 Saint-Calais

Aire de camping-cars Saint-Calais Kirchdorf

8, Avenue de Kirchdorf, 72120 Saint-Calais

Changements d'adresse :

CAP éco-logis

ZI de la Chasselouvière, 72120 Saint-Calais

Angelook

9, Rue Henri Maubert, 72120 Saint-Calais

ECP

14 avenue Coursimault, 7210 Saint-Calais

Aldi

Z.A du Pressoir, 72120 Saint-Calais

Atelier Cousin

ZI de la Chasselouvière, 72120 Saint-Calais

Changements de propriétaire :

Brasserie La Banque

Place de l'Hôtel de Ville, 72120 Saint-Calais

Café de la Paix

Place de l'Hôtel de Ville, 72120 Saint-Calais

Garage de la Croix de Pierre

7 avenue Charles De Gaulle, 72120 Saint-Calais

Pharmacie de l'Anille

8, Place de l'Hôtel de Ville, 72120 Saint-Calais

Commerçants, artisans,
entreprises :

N'oubliez pas de vous faire
connaître en Mairie.

Tourisme et loisirs

mémo : retrouvez l'**annuaire des associations**, en mairie ou sur www.saint-calais.fr

Le saviez-vous ?

Le Centre Artistique Intercommunal Jean-François vous propose de prendre des cours de théâtre et de musique !
02 43 35 04 05 - emi.besse.stcalais.vibraye@orange.fr
www.emibscv.fr

Le Camping du Lac

° Ouverture du Camping Municipal du 1er mai au 17 octobre 2021.

Camping du Lac (3 étoiles)

- Possibilité **d'accueil de camping-car**.
- 54 emplacements campeurs libres, et accessibles aux personnes handicapées.
- 4 hébergements locatifs, dont un adapté aux personnes à mobilité réduite.
- Superficie du terrain : 1,7 hectare.
- Animaux acceptés (tenus en laisse et vaccinés).

02 43 35 04 81 / camping.municipal@saint-calais.fr / www.saint-calais.fr



Office de Tourisme des Vallées de la Braye et de l'Anille :

Place de l'Hôtel de Ville
72120 Saint-Calais

02 43 35 82 95 / contact@tourismevba.fr / www.tourismebrayeanille.fr

Location de vélos et vélos électriques :

Vélos à assistance électrique, VTT, Vélos enfants
à partir de 7€ la demi-journée.

3 points de location : à l'Office de Tourisme de Saint-Calais, de Vibraye et au Camping de Bessé sur Braye



Office de Tourisme des Vallées de la Braye et de l'Anille

Randonnées :

Découvrez Saint-Calais et le territoire, à pieds ou à vélo !

Des parcours à télécharger gratuitement sur :
www.tourismebrayeanille.fr



Le Perche Sarthois à vélo

Le guide PERCHE SARTHOIS
Tarif : 3 euros
Pochette de 10 circuits balisés sur fond IGN.

Guide rando du Perche Sarthois

PERCHE SARTHOIS
Tarif : 6 euros
Au fil des 600 kilomètres de sentiers, parcourez les vertes vallées et collines boisées qui font la réputation

du Perche Sarthois, un territoire où il fait bon randonner et vivre.

En vente à l'Office de Tourisme des Vallées de la Braye et de l'Anille.



Office de Tourisme des Vallées de la Braye et de l'Anille

Parcs et jardins de Saint-Calais

DES PARCS AU FIL DE L'EAU

Rares sont les villes qui peuvent s'enorgueillir de pouvoir marcher au fil de l'eau tout en traversant plusieurs parcs au charme si différent !

1 Le parc Jean-Moulin

Acheté par la ville de Saint-Calais à la congrégation des sœurs du Bon Secours de Notre Dame en 1986, ce parc était à l'origine un simple terrain vendu en vue de l'agrandissement du champ de foire et de l'aménagement d'un parc public. Le parc Jean-Moulin, avec sa verdure, ses petits ponts, ses bancs isolés, est un lieu idéal pour savourer la quiétude calaisienne.

2 La promenade des Quais de l'Anille

Devenus une promenade publique en 1802, les Quais de l'Anille ont connu différents aménagements pour répondre aux besoins de leurs époques et de la population. Lavoirs publics et privés, promenades... Coupés en deux par la rue Sadi Carnot, le Quai Jean-Jaurès et le Quai Wilson bordent l'Anille canalisée au début du 19ème siècle.

3 Depuis le quai Jean-Jaurès il vous est possible d'apercevoir les gloriettes, **le jardin d'inspiration médiévale** et **le jardin des couleurs**, (inauguré en 2018).

[visites : se renseigner auprès du service patrimoine : 02 43 35 63 03]

Le Quai Wilson permet de rejoindre le versant Sud de la rivière. Depuis ce quai il vous est possible d'observer le buste en bronze de Marianne, érigée au centre du Square de la République.

L'île des Quais de l'Anille

L'île des quais de l'Anille propose un espace pique-nique au cœur de la ville.

4 Le jardin Conservatoire (dit "Parc à la Grenouille")

Tout en longeant l'Anille on rejoint le "Parc à la Grenouille" ceint de murs avec une vue superbe sur l'église, un lieu où les enfants sont nombreux à jouer... !

5 et 6 Le Lac

Le tour du lac avec ses tables de pique-nique, ses jeux, ses activités estivales voit se côtoyer des sportifs à l'entraînement, des pêcheurs, des familles.

Il est idéal pour des après-midi de plaisance quelle que soit la saison.

La base de loisirs du lac

Animée par l'association Anille Braye Omnisports Intercommunal, la base de loisirs offre la possibilité aux visiteurs, de s'initier au paddle, de vivre des expériences sur l'eau grâce à des "bulles gonflables", de faire du pédalo, des courses d'orientations...

Pour tous les âges, entres amis ou en famille.

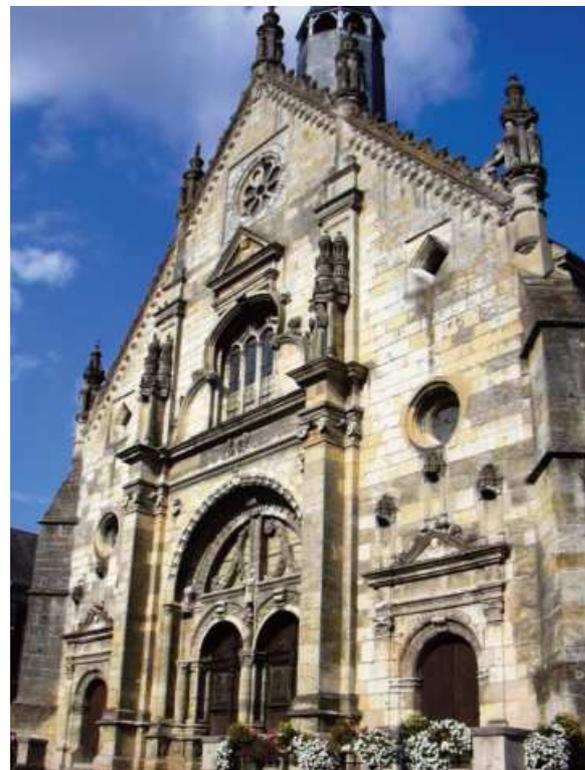
Contact : Anille Braye Omnisports Intercommunal (ABOI)
02 43 63 00 54 / 06 86 77 48 91 / www.aboi72.com



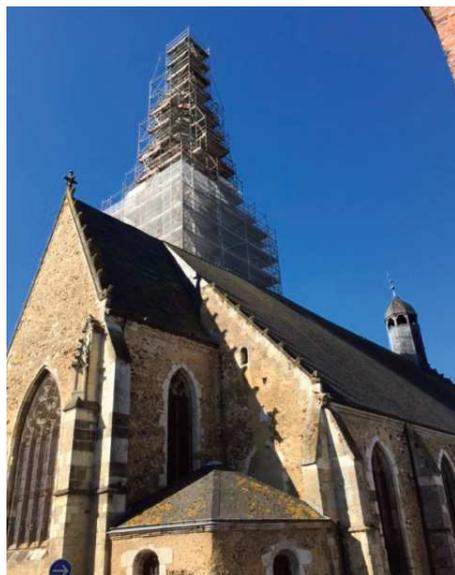
Localisation des jeux pour enfants :

- Jardin Conservatoire (Parc à la Grenouille), accès par la rue du Guichet ou Boulevard Gigon
- Au Parc Jean-Moulin, accès par le champ de foire
- Au Lac

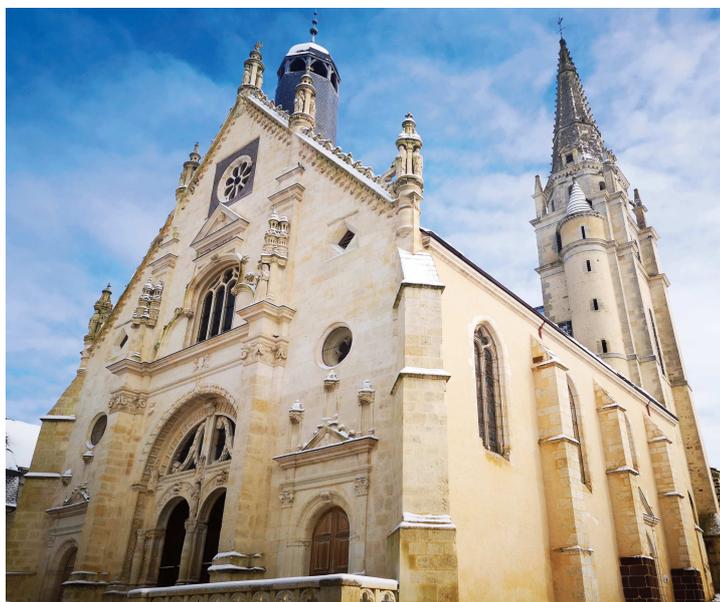
Patrimoine



Façade Est et façade
Ouest **avant travaux** →



Façade Ouest et zoom
sur le clocheton **après
travaux** ↓



Retour sur les travaux et l'inauguration de l'Eglise Notre Dame : 2014 - 2019

Quatre phases de travaux ont été réparties sur cinq ans.

L'Eglise Notre Dame a connu un grand chantier de restauration, allant du clocher, à la réfection des menuiseries, en passant par la couverture de la nef et du clocheton, sans compter les sculptures, le parvis... Des travaux d'envergure qui ont nécessité le savoir-faire d'artisans de nombreux corps de métier : maçons, menuisiers, charpentiers, tailleurs de pierre...

L'inauguration de l'Eglise Notre Dame a eu lieu le 29 février 2020.

Brèves :

°L'Eglise Notre Dame est classée Monument Historique depuis 1840. De style mi-gothique flamboyant et mi-renaissance sa construction s'est échelonnée sur près de trois siècles (elle a débuté à la fin du 14^e siècle et s'est achevée en 1629)

°Les travaux de rénovation ont été conduits par Martine Ramat, architecte du patrimoine.

°L'État, la Région Pays de la Loire, le Département de la Sarthe, un donateur privé et la commune sont co-financiers de ce projet dont le coût total est proche de 1.7 million d'euros.

°Alain Trassad, chef de chantier de l'entreprise Lefèvre (du Mans) repoussa sa retraite pour terminer ce chantier.

Patrimoine

Petites Cités de Caractère® : le label



La distinction "Petites Cités de Caractère" est délivrée aux petites villes et villages possédant un patrimoine remarquable, et répondant aux critères essentiels d'une charte d'accueil du visiteur.

La commune de Saint-Calais est entrée dans le réseau des Petites Cités de Caractère® de la Sarthe en 2008, labellisable pour quatre ans. En 2012, la commune a été labellisée suite aux nombreux efforts effectués pour la mise en valeur du patrimoine et l'attractivité du territoire. Elle continue toujours à produire rigueur et travail pour préserver ces atouts patrimoniaux.

Permanence-conseil :

La commune de Saint-Calais possède un patrimoine remarquable.



En adhérant au réseau des Petites Cités de Caractère®, les habitants du centre bourg bénéficient de conseils gratuits lors de tous projets de travaux extérieurs.

Une permanence gratuite de conseil architectural est assurée un jeudi matin par mois par M. Laurent COHIN, architecte. La rencontre se fait le plus en amont possible du projet et directement sur le lieu des travaux envisagés.

Les conseils donnés concernent plusieurs aspects :

administratifs, architecturaux, techniques, avec la possibilité de subventions.

Rendez-vous auprès du Service Urbanisme de la Mairie :

02 43 63 15 15, urbanisme@saint-calais.fr



Dans ce bulletin, découvrez le plan Cavalier de la ville de Saint-Calais.

Réalisé par Damien Cabiron et Anne Holomberg pour les Petites Cités de Caractère®.

Qu'est-ce qu'un plan Cavalier ?

Il s'agit d'une vue en trois dimensions qui permet d'appréhender la ville et ses détails architecturaux.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Le PLUI est le document d'urbanisme pour toutes les communes de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille.

L'enquête publique s'est achevée le 9 juillet 2020, et le PLUI est entré en vigueur au début de l'année 2021.

En concertation avec les agriculteurs, il a été défini :

- toutes les zones humides de la Commune
- Les changements de destination des exploitations agricoles et non agricoles
- Repérage des logements vacants depuis moins de 2 ans, 5 ans et plus
- Redéfinition des emplacements réservés et mares
- Identification des haies qui bordent des chemins et qui seront protégées

3 pièces sont indispensables pour le PLUI :

- Rapport de présentation
- Choix retenus pour établir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- Évaluer les incidences des orientations du PLUI sur l'environnement et exposer la manière dont il prend en compte le souci de sa présentation et de sa mise en valeur

La vocation du PLUI, dans les textes actuels, est la préservation des terres agricoles

Le PLUI, les plans et indications pour vos futurs travaux ou constructions sont à consulter sur :

<https://www.cc-vba.com/>



Inventaire du Patrimoine

L'inventaire des bourgs du Perche Sarthois, initié en 2017 par le Pays du Perche Sarthois et la Région des Pays de la Loire, fait étape à Saint-Calais dans les prochains mois !

Grâce à son appartenance à deux labels, Pays d'art et d'histoire par son adhésion au Perche Sarthois et Petites Cités de Caractère®, la ville va bénéficier d'un inventaire croisé visant à étudier son patrimoine culturel bâti et immatériel.

L'objectif est de faire dialoguer ces patrimoines qui constituent l'identité du territoire calaisien.



crédit photo CEMJIKA-PERCHE SARTHOIS

Camille Dewancker, chargée de mission Inventaire du patrimoine au Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois, réalisera l'inventaire du patrimoine bâti. Chaque édifice antérieur aux années 1980 présent dans le bourg de Saint-Calais sera inventorié et viendra alimenter l'étude d'inventaire thématique en cours portant sur douze bourgs du Pays du Perche Sarthois.

Dans le cadre du programme Caractère[s]. Patrimoine vivant des Petites cités, **Morgane Godet**, chargée de projets à l'Office pour le Patrimoine Culturel Immatériel, mènera l'inventaire du patrimoine culturel immatériel (identification de pratiques vivantes) et étudiera, à travers une enquête ethnographique auprès de la population, les représentations des lieux et la mémoire collective. Ce programme, mis en œuvre par l'association régionale des Petites Cités de Caractère des Pays de la Loire et l'OPCI-EthnoDoc, est réalisé en partenariat avec la Région des Pays de la Loire.

Retrouvez plus d'info sur :

<https://caracteres-pcc.opci-ethnodoc.fr/saint-calais/>

<https://www.patrimoine.paysdelaloire.fr>

Le Perche Sarthois mène des missions principalement :

- de valorisation du patrimoine, dans le cadre de son label Pays d'art et d'histoire,
- de développement de l'offre touristique locale et de sa promotion,
- en faveur de l'alimentation durable et de la transition énergétique dans le domaine de la planification stratégique avec l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale
- pour la mise en œuvre de politiques contractuelles et l'accompagnement des porteurs de projets



Les visites du Pays d'art et d'histoire cet été à Saint-Calais, en partenariat avec l'Office de Tourisme des Vallées de la Braye et de l'Anille :

- visite guidée de la ville, **mardi 13 juillet et 17 août** à 10h30 (tarifs 4€ / 2,50€ / gratuit pour les- de 26 ans),
renseignement et réservation auprès de l'Office de Tourisme des Vallées de la Braye et de l'Anille : 02 43 35 82 95



Dispositif Petites Villes de Demain

La ville de Saint-Calais a été retenue dans le dispositif Petites Villes de Demain. Ce programme Piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, vise à améliorer la qualité de vie des habitants de petites communes et des territoires avoisinants. Il accompagnera les élus pour la concrétisation de leurs projets de développement du territoire.

Découvrez Saint-Calais en vidéos

à découvrir grâce au lien ci-dessous ou en flashant le QR Code avec votre smartphone, une **série de reportages proposée par Web TV Tourisme et les Petites Cités de Caractères®**, ainsi que des vidéos sur la ville de Saint-Calais.



lien : www.saint-calais.fr/videos ou flasher le QRCode avec votre smartphone



Centre Culturel

Le Service Culturel

Il a pour objectif de promouvoir et valoriser le patrimoine. Il établit une programmation annuelle avec spectacles, concerts, expositions, fêtes de plein air... Situé au rez-de-chaussée du Centre Culturel, il regroupe sur deux niveaux le pôle culturel et le pôle patrimonial de la commune.

Vous pourrez aussi y découvrir une large documentation sur les événements festifs et patrimoniaux de Saint-Calais et sa région.

Retrouvez l'actualité des manifestations se déroulant à Saint-Calais :

 www.saint-calais.fr
Facebook > Page > Centre Culturel Saint-Calais

Le Musée-Bibliothèque

Le Musée-Bibliothèque et le Fonds-Ancien ont réouvert leurs portes en 2009 sous forme de cabinets de curiosités.

Vous pourrez y découvrir de nombreux trésors : du manuscrit enluminé aux tableaux Beaux-Arts déposés par l'État ainsi qu'une collection d'animaux naturalisés.

Gratuit.

Mercredi : 10h-12h30 et 15h-18h30

Premier samedi du mois : 10h-12h30

Visite de groupe : sur rendez-vous



Ces cavaliers attendent, cachés dans les réserves du musée, qu'on les expose au grand jour...

Bientôt, peut-être, pourront-ils se montrer...

Ils datent du 19^e siècle et représentent tout à fait le goût de l'époque pour les objets « exotiques ».

Ils **proviennent des collections dites « De la Bédollière »**, fameux amiral qui fit don de nombreux ouvrages et objets au Musée-Bibliothèque.

Statuettes équestres – bois – 19^e siècle – Musée-Bibliothèque de Saint-Calais



Centre Culturel
Place de l'Hôtel de Ville
72120 - Saint-Calais

COVID-19 :

les horaires sont soumis à modifications

Informations et contact :

Service culturel :

02 43 35 63 03

service.culturel@saint-calais.fr

Médiathèque :

02 43 35 35 03

mediatheque@saint-calais

Musée-Bibliothèque et

Fonds-Ancien :

02 43 35 63 03

patrimoine.tourisme@saint-calais.fr

Cinéma Zoom :

02 43 35 48 60

contact@cinemazoom.fr

Le Cinéma Zoom

À raison de neuf séances par semaine, le cinéma Zoom offre une programmation variée : des inédits s'adressant à tous (séances jeunes, familiales, de la comédie, des films fantastiques...).

Chaque jeudi, une soirée Art et Essai est programmée.

Tarifs : Enfant (-10 ans) : 3€ / Tarif réduit : 4,50 € / Plein tarif : 5,50 €

Carnet de 10 tickets + 1 offert à 45€

Chèque Cinéma Universel (CCU) accepté.

Salle accessible aux personnes à mobilité réduite.

Retrouvez le programme sur le site : www.saint-calais.fr ou www.cinemazoom.fr



La Médiathèque Municipale

La médiathèque vous accueille au 1^{er} étage du Centre Culturel (accessible aux personnes à mobilité réduite). Espace ouvert à tous, la médiathèque propose une consultation libre sur place de ses collections. Plus de 15 000 ouvrages sont à votre disposition : livres, magazines, cds, et dvds.

Prêt gratuit pour les enfants, tarifs adultes (voir ci-contre).

Catalogue en ligne via le site de la ville : www.saint-calais.fr



Découvrez l'instagram de la médiathèque : [@mediatheque_saintcalais](https://www.instagram.com/mediatheque_saintcalais)

De nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année : lectures à voix haute, balades littéraires, rencontres d'auteurs, spectacles jeune public, expositions...

Un service de portage à domicile est proposé aux personnes ne pouvant pas se déplacer. Prenez contact avec le personnel de la médiathèque.

Bébés-lecteurs :

Animation gratuite sur réservation proposée par un comédien ou une comédienne dans la médiathèque.

Dates à retenir : jeudi 29 juillet avec Yannick Lefeuve, **jeudi 30 septembre** avec Rozenn Bodin et **jeudi 25 novembre** avec Yannick Lefeuve.

Conditions d'accès et utilisation de l'espace multimédia :

- **Point Caf** (accès au site de la Caf, impression des attestations) : **Gratuit**
- **Pôle emploi** (recherche d'emplois, impression de CV et lettre de motivation, photocopie, scanner) : **Gratuit**

Pour les personnes ayant des difficultés à se servir d'Internet ou ayant des documents à scanner, il est fortement conseillé de téléphoner avant de venir à la médiathèque afin de bénéficier d'une aide.

Il est possible de se connecter en **WiFi gratuitement** avec son matériel, ou de profiter de l'un des ordinateurs mis à la disposition du public.



Espace jeux :

Si vous souhaitez passer un moment ludique en famille ou entre amis, la médiathèque dispose d'une trentaine de jeux de société. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Jeux sur place uniquement.

Prochainement : découvrez un espace de jeux vidéos.

Conseiller numérique France services :

Cet automne, la ville accueillera **un conseiller numérique France Services.**

Son rôle sera d'accompagner les Calaisiens dans leurs divers usages numériques (prise en main de l'outil informatique, démarches administratives..).

Vous pourrez le rencontrer à la médiathèque.



HORAIRES

Mardi : 15h-18h30

Mercredi et jeudi :

10h-12h30 / 15h-18h30

Samedi :

10h-12h30 / 15h- 17h30

juillet, août : fermé le samedi après-midi

TARIFS 2021

Enfant (-18 ans) : gratuit

Adulte : 10 €

Étudiant, demandeur d'emploi : 5 €

Internet forfait mensuel : 2,20 €

Internet forfait annuel : 12,90 €

Photocopie ou impression : 0,30€ l'unité



MÉDIABOX

Le service de la Médiabox est **accessible gratuitement à tous les adhérents de la médiathèque.**

Mis en place par Sarthe Lecture (Département de la Sarthe) il vous permet d'accéder à des ressources en ligne : films, séries animés, de la musique, magazines et ressources pédagogiques (préparation du permis de conduire...).

<https://mediabox.sarthe.fr>



Contacts

ADMR	11, place du Cardinal Dubois	Lundi et vendredi de 9h à 13h Mardi de 14h à 16h30 Jeudi de 9h à 13h / 14h à 16h30 02 43 35 99 58
ADOS 72	Maison médicale, avenue Charles de Gaulle	Sur rendez-vous Le mardi de 13h30 à 17h30 02 43 24 75 74
Assistante sociale	17, Rue Fernand Poignant	Sur rendez-vous 02 43 63 30 35
ASAV (Asso. Sarthoise d'Aide aux Victimes)	10, place de l'hôtel de ville Salle Simone Veil	Association Sarthoise d'Aide aux Victimes le 2ème mercredi de chaque mois de 14h à 17h
CARSAT (CRAM)	10, place de l'hôtel de ville Salle Simone Veil	1er mercredi du mois sur RDV au 3960 d'une box ou d'un mobile au 09 71 10 39 60 9h à 12h et 13h30 à 16h
Caisse d'Allocations Familiales	36 bis, rue de la Cornillère	appeler au 3230
CIDFF (centre d'information droit des femmes et des familles / permanence juridique)	12, place de l'hôtel de ville Salle Françoise Giroud	2ème & 4ème mardi de 9h à 12h Uniquement sur rendez-vous : 02 43 54 10 37
CLIC Centre locaux d'information et de coordination	17, Rue Fernand Poignant	Lundi au vendredi- Accueil usagers 9h15 à 16h30 / 02 43 35 91 16 <i>appeler avant de se déplacer</i>
Conciliateur	12, place de l'hôtel de ville Salle Françoise Giroud	M. Naudeau 06 18 40 51 89
Famille Rurale		02 43 39 34 36 lundi au vendredi matin de 9h- 12h30 et 13h30- 17h besoindaide.sap@orange.fr
Maison de l'emploi	17, Rue Fernand Poignant	
Mission locale	17, Rue Fernand Poignant	Tous les lundis et jeudis, 02 43 63 00 78
M.S.A	3, rue de l'union	Sur rendez-vous : 2ème et 4ème jeudi 9h- 12h et 13h30- 15h30 02 43 39 43 39
P.M.I Puéricultrice	17, Rue Fernand Poignant	Le mardi de 9h à 11h30 02 43 63 30 35
Les Resto du Coeur	5, Rue Poitevin	sur inscription 02 43 35 77 75
RSA	17, Rue Fernand Poignant	Jeudi après-midi tous les 15 jours de 14h à 17h sur rendez-vous 02 43 63 30 35
Secours Catholique	20, Avenue Dr Leroy (sauf vacances scolaires)	02 43 35 89 05 Tous les jeudis 13h30- 16h Le 1er samedi 10h- 12h Colis alimentaire le dernier jeudi dès 14h
Secours Populaire	Place Picard (Prêt de l'Eglise, à l'ancienne école de musique)	4ème mercredi de chaque mois de 14h20 à 16h45 / 02 43 85 01 28
Sécurité sociale maladie	10, place de l'hôtel de ville Salle Simone Veil	Tous les jeudis de 14h à 17h / tel : 36 46
SEL 72	20, Avenue Dr Leroy	02 43 35 94 95
Soutien à domicile	2, Rue de la Perrine	02 43 63 59 82

Mairie de Saint-Calais - 02 43 63 15 15 - www.saint-calais.fr

Etat-civil - Urbanisme : 02 43 63 15 15

Les offres hospitalières Les consultations externes

2, rue de la Perrine - 02 43 63 64 33

Angéiologie

Mercredi après-midi

Addictologie

Vendredi tous les 15 jours

Cardiologie - écho cardiaque - épreuve d'effort - holter

mardi 1 fois par mois

Chirurgie viscérale et digestive

temporairement suspendu

Dermatologie

Jeudi 2 fois par mois

Gastro-entérologie

Vendredi matin

Consultation gynécologie

Tous les mardis

Médecine physique et réadaptation

Mercredi après-midi 1 fois par mois

ORL

Mercredi

Orthopédie

Mercredi matin 2 fois par mois

Mardi matin 2 fois par mois semaine impaire

Pneumologie

temporairement suspendu

Radiologie conventionnelle, scanner, échographie, mammographie

Radiologues Maine Image Santé

(téléradiologie) Scanner 24h/24

échographie le mercredi matin

02 43 63 64 24

Permanence sage-femme

Mercredi de 9h45 à 12h

Cours de préparation à la naissance :

Mercredi de 14h à 16h30 02 43 54 72 17

Orthoptistes

Jeudi 02 43 63 64 65

Intervenants dispensaire Urgences Médicales

sur rendez-vous : 02 43 63 64 65

Electrocardiogramme

Examens sanguins - Pansements

MAPA / HOLTER

ECBU - DIURESE - Vaccins

COVID-19

Il est important de veiller au respect des gestes barrières.

Vaccination :

numéro d'appel au

02 21 76 29 59

ou prise de rendez-vous sur sante.fr



Offre libérale

◆ Maison médicale (maison de santé)

5, Avenue Charles de Gaulle

Médecins généralistes

Secrétariat du lundi au vendredi

08h-12h / 15h-18h

02 43 63 13 93

Audioprothésiste

02 43 63 19 93

Infirmiers

02 43 35 86 00

Dentistes

02 43 63 15 30

Podologue

02 43 35 83 63

◆ Infirmiers

4, Rue Henri Maubert

02 43 35 96 61 / 06 82 12 91 80

◆ Kinesithérapeutes, Masseurs

4, Rue Henri Maubert

02 43 35 96 61

10, Rue Henri Maubert

06 08 93 93 16

◆ Orthophoniste

6, Grande Rue

02 43 35 61 61

◆ Psychologue

39, avenue du Bourgneuf

06 74 81 80 39

◆ Ostéopathes

7, Rue du Guichet

02 43 63 06 74

39, Rue du Bourgneuf

06 48 11 53 48

◆ Psychomotricienne

7, Rue du Guichet

06 52 96 96 76

◆ Psychiatre

2 bis, Rue de la Perrine

02 43 35 98 88

Dong du Sang

<https://dondesang.efs.sante.fr/>

Salle de la Maladrerie, rue de la Maladrerie

Vie politique

Unis pour notre ville

Vous nous avez élus et nous avons le devoir de réaliser des projets pour moderniser et dynamiser notre petite cité de caractère. Un plan de mandat est un outil pour prioriser les actions, mais aussi un exercice de transparence pour garantir l'évaluation régulière.

Notre ville est fière d'avoir une médiathèque, un musée, des salles d'exposition, un cinéma, et des événements tel que les fêtes du chausson aux pommes, le Triathlon international, le Marché de Noël, le carnaval. La commune soutient le monde associatif, sportif et culturel, à travers diverses actions. Notamment nous allons accueillir une jeune troupe d'artistes en résidence qui proposera un spectacle pendant l'été.

Les projets et travaux que nous mènerons : créer une ludothèque / rénover l'éclairage public avec passage au LED (2021-2022) (économie d'énergie, meilleure qualité de l'éclairage et optimisation de la gestion de l'illumination des zones) / créer une voie piétonne et cyclable sécurisée vers la zone du Pressoir (2021-2022) / aménager l'espace du lac (2022-2023) (finalisation du parcours piéton, city-parc, parcours de santé, parking) / réaménager les parcs (organisation d'endroits détente et ombragés, bancs, tables, nouveaux jeux) / moderniser et rénover le centre-ville, rues, trottoirs, places, parking ... (2024-2026) (amélioration de notre cadre de vie, dynamisation du commerce, attrait touristique..) / rénover la mairie (2025-2026) (réfection de la toiture, restauration de la façade) / présenter une offre de terrains à bâtir pour accueillir de nouveaux résidents.

L'aboutissement de tous ces projets, vise à améliorer et embellir notre petite cité de caractère, pour un bien vivre ensemble dans ce cadre d'exception au bord de l'Anille et renouer avec son dynamisme économique, commercial et culturel.

Ensemble pour Saint-Calais. Nous avons annoncé dès le premier conseil municipal que nous exercerions notre mandat dans un esprit constructif et vigilant. Depuis près d'un an nous avons donc participé activement aux réunions du conseil municipal et de toutes les commissions et apporté notre contribution aux débats. Et nous avons voté les décisions proposées quand elles nous paraissaient conformes à l'intérêt général. Puis est venu, en février et mars, le vote du budget. Et le premier budget d'un mandat est essentiel puisqu'il révèle ce que l'équipe majoritaire propose pour les six années à venir.

Nous avons examiné, sans a priori, les documents présentés par la municipalité lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) et le Budget Primitif pour 2021.

Malheureusement nous sommes restés sur notre faim. À part la poursuite de projets déjà engagés (éclairage public) et quelques travaux en régie, la rubrique « projets » ne contient pas grand-chose. Pas un mot, pas un projet, sur la culture. Rien sur l'action sociale pour les plus vulnérables de nos concitoyens. Pas de projet pour le sport. Pas de perspective pour le tourisme.

Si la municipalité n'a pas d'autres perspectives que de gérer au jour le jour, en vendant au passage des éléments importants du patrimoine immobilier communal, Saint Calais n'ira pas très loin ... Ce n'est pas ce dont les calaisiens ont besoin et nous serons vigilants pour le rappeler en étant une force de proposition constructive.

Martine Mézières, Lionel Provost, Christophe Auriau, Christophe Nicolaÿ

Avec vous pour notre ville. On nous avait promis d'instaurer une démocratie plus participative, la pratique nous prouve le contraire. Pour obtenir huit lignes dans ce bulletin, il a fallu batailler. Pour la vente de la mairie (tribunal), notre proposition de consultation de la population n'a eu comme réponse que du dédain. Pour une demande d'augmentation du budget de la culture, celle-ci a été traitée par la négative. Pour la jeunesse, l'accompagnement de nos anciens, pour modifier notre cadre de vie, rien n'a été programmé. Nous ne voyons pas l'élan et l'énergie de cette équipe depuis un an. Très présent dans ce conseil, nous défendrons nos valeurs de solidarité, de démocratie participative et d'environnement. Nous serons vigilants et rappellerons les engagements faits aux calaisiens.

Vie citoyenne

Paiement de proximité

La direction générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer **une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public** (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire.

Pour Saint-Calais deux établissements sont concernés :

- LE CHIQUITO, 12 rue Henri Maubert
- LE SPORTING, 20 Grande Rue



Où faire des photocopies à Saint-Calais ?

Il vous est possible de faire des photocopies

- à la **médiathèque** (voir conditions page 21),
- à **La Boutique de l'Hôtel** (3, rue Saint-Pierre - 02 43 63 16 98)
- au **Cocci Market** (6, Rue Amédée Savidan - Fermé le lundi - 02 43 35 00 57).

Le Bruit Nuisance sonore

Arrêté n°960-1758 du 23 mai 1996
et arrêté préfectoral du 18 mars 2003

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse...) **ne peuvent être effectués que :**

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h30
le samedi, de 09h à 19h
le dimanche et jours fériés de 10h à 16h

Les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Ville propre



Nous rappelons qu'il est de la responsabilité de chacun de veiller à conserver une ville propre et agréable pour tous.

Des gestes simples, un engagement responsable et citoyen.

Entretien son trottoir...

Tenir son animal en laisse dans l'espace public, dont les parcs et jardins.

Ramasser les déjections canines de son animal..

Consultation des arrêtés permanents de la commune :
www.saint-calais.fr/arretes-municipaux-de-la-commune-de-saint-calais/

Nous vous rappelons que la baignade est interdite dans les cours d'eau (l'Anille et au plan d'eau).

Transports en commun

Pour vous déplacer dans la région, il vous est possible de profiter des transports en commun. Selon vos besoins vous pouvez utiliser **la ligne 215 du réseau Aléop 72** (Le Mans / St-Calais), ou faire appel à un taxi associatif via Réso'Ap.

Informations, tarifs :

Aleop en 72 :

<https://aleop.paysdelaloire.fr> 02 43 61 37 20

Réso'Ap (réseau social d'aide à la personne) :

<https://www.resoap.fr> 02 43 39 44 49



SAINT-CALAIS application mobile



Découvrez prochainement l'application "Ville de Saint-Calais" !

Toutes les actualités de votre ville, un large choix de services :

- Retrouvez toutes les informations pratiques, suivez l'actualité municipale, consultez les menus de la cantine, l'agenda des manifestations, les horaires et contacts des services...
- Retrouvez l'annuaire des commerçants associations et institutions locales
- Restez informé en toute circonstance avec les notifications Push, et recevez en direct les différentes alertes
- Personnalisez l'application à votre image, et rassemblez sur une page toutes les actualités qui vous intéressent
- Signalez les problèmes que vous rencontrez sur l'espace public (chaussée déformée...)

Application qui sera à retrouver gratuitement sur l'App Store et le Google Play.

Saint-Calais et le numérique

Premier semestre 2021 : Les services de la commune voient leur parc informatique afin de pouvoir vous recevoir dans de meilleures conditions.

Le site de la commune évolue.

Retrouvez prochainement l'annuaire des services, des commerces et des associations ainsi qu'une carte interactive !

www.saint-calais.fr

La fibre arrive !

Plus de détail dans ce bulletin, page 07.

"Qui nettoie si ce n'est toi ?"

"Qui nettoie si ce n'est toi ?" est une association environnementale et solidaire. Elle organise des événements citoyens dans plusieurs villes du département et du pays depuis Juillet 2018. Ramassage de déchets, collecte de couvertures pour les plus démunis, collecte de masques et mégots en entreprises et communes pour valorisation... Il y a toute une palette d'activités à découvrir avec QNSCNT. Tout le monde est le bienvenu pour participer aux événements car chacun peut être solidaire et acteur de son environnement.

Contact :

Par mail : qnsCNT@gmail.com ou par téléphone au 07 49 17 99 24

Facebook : Qui nettoie si ce n'est toi ? - **Instagram** @qnsCNT

www.qnsCNT.com

Et à très, très bientôt parce que.. Qui nettoie si ce n'est toi ?



www.saint-calais.fr

